

PROCÈS-VERBAL
29^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Association nationale des retraités fédéraux – section Outaouais
Visioconférence Zoom, le jeudi 22 avril 2021

Administrateurs :

Donald Déry, président
René Caron, trésorier
Jacques Lecompte, secrétaire
Pierre Laflamme, administrateur

Mot de bienvenue du Président d'assemblée

M. Donald Déry souhaite la bienvenue aux participants à la première Assemblée générale annuelle de la Section tenue en visioconférence. Il confirme qu'il sera président d'assemblée et que M. Jacques Lecompte, secrétaire de la Section, sera aussi secrétaire de l'assemblée. M. Déry invite Mme Joane Miron du bureau national à informer les membres des modalités d'utilisation de la plateforme ZOOM pour le bon déroulement de l'assemblée.

Ouverture et constat du quorum

Mme Guylaine Ross, Gestionnaire de la Section, confirme que 36 membres en règle de la section Outaouais participent à l'assemblée. M. Déry informe l'assemblée que dans le cadre de la pandémie, le Conseil national d'administration a adopté des changements aux Règlements administratifs de toutes les sections, permettant de réduire exceptionnellement le quorum des Assemblées générales des sections. Pour la Section Outaouais, le quorum a été fixé 26 membres. En conséquence, M Déry constate que nous avons quorum et déclare l'Assemblée ouverte. On prévient les membres que la réunion sera enregistrée pour fin de production du procès-verbal.

Adoption de l'Ordre du jour

M. Déry fait lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des suggestions d'ajouts – une question sur les soins de santé à domicile est reçue et elle sera discutée à la suite de la présentation du rapport annuel du Président.

L'ordre du jour, proposé par M. Jacques Lecompte et appuyé par M. André Rousseau, est adopté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de la 28^e Assemblée générale annuelle du 11 avril 2019

M. Déry demande aux participants qui étaient présents lors de l'AGA de 2019 si le procès-verbal est conforme ou s'ils ont des modifications à proposer – aucun changement n'est soulevé.

Le procès-verbal de la 28^{ième} AGA 2019, proposé par M. Guy Gaumont et appuyé par M. Robert Leduc est adopté à l'unanimité.

Finances

- **Présentation des états financiers 2019 et 2020**

Le trésorier de la Section, M. René Caron présente le représentant de la firme comptable Monette Fortin Tremblay Inc. et lui donne la parole. M. Marc-André Monette explique qu'une mission de compilation fut réalisée pour 2020 alors qu'une mission d'examen avait été effectuée les années précédentes. Ce changement s'explique par le fait que la Section Outaouais n'étant plus un organisme incorporé n'a plus l'obligation de produire une mission d'examen. C'est le bureau national qui complète, de son côté, la mission d'examen pour l'Association entière. Il passe en revue les états financiers 2020, expliquant les différences entre 2019 et 2020 dans les produits et charges d'exploitations. Il termine sa présentation en ouvrant le plancher aux questions. Aucune question n'est soulevée.

M. René Caron, appuyé par M. Enos Lombard, propose l'adoption des états financiers, qui sont adoptés à l'unanimité.

- **Présentation des résultats 2020 et des prévisions budgétaires 2021 et 2022**

M. Caron présente des graphiques des produits et charges d'exploitations de 2020. Il présente également les prévisions budgétaires pour 2021 et 2022. Il termine en ouvrant le plancher aux questions. Mme Edith Gendron demande pourquoi les frais de carte de crédit sont assumés par la Section si c'est le bureau national qui perçoit centralement les cotisations. M. Caron explique que ces frais sont attribués au même titre que n'importe quel achat par carte de crédit. Mme Gendron demande si les frais de carte de crédit sont alors partagés au prorata entre la Section et le bureau national. M. Caron mentionne que tous les frais de carte de crédit sont absorbés par la Section. M. Julien Bourdeau demande si ces prévisions budgétaires tiennent compte de la prochaine AGA en présentiel ou en virtuel. M. Déry confirme vouloir être positif et prévoir que plus tard cette année, au pire par l'année prochaine, la majorité de la population ayant été vaccinée, les rencontres en présentiel pourront reprendre. De plus, M. Caron confirme que les prévisions ont été basées sur les résultats de 2019 pour tenir compte des éventuelles reprises d'activités en présentiel. M. André Rousseau demande si la Section a fait des demandes d'aide financière gouvernementale. M. Caron confirme qu'aucune demande de soutien financier n'a été faite.

M. René Caron propose l'adoption du budget 2021, appuyé par M. Enos Lombard. Le budget est adopté à l'unanimité.

- **Adoption de modifications aux fonds de réserve**

M. Caron présente les modifications proposées aux fonds de réserve.

M. Robert Leduc demande pourquoi les participants n'ont pas la possibilité de voter « abstention ». M. Jacques Lambert précise qu'un vote « abstention » va normalement avec la majorité. Par exemple, 25 pour et 10 contre, les abstentions sont simplement compilées avec la majorité soit dans le pour ou dans le contre. Si des personnes veulent marquer une abstention, elles doivent simplement s'abstenir de voter.

M. René Caron propose, appuyé par M. Jacques Lecompte, qu'un fonds de 40 000\$ soit dédié au recrutement et à la rétention et qu'un deuxième fonds de 20 000\$ soit dédié à la formation et la reconnaissance des bénévoles. La modification aux fonds de réserve est adoptée à l'unanimité.

- **Période de questions**

Aucune autre question n'est soulevée.

- **Nomination des examinateurs pour 2021**

M. René Caron, appuyé par M. Guy Gaumont, propose que la firme comptable Monette Fortin Tremblay Inc. soit mandatée pour effectuer l'avis aux lecteurs pour l'exercice financier 2021. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rapport du Président de la Section

M. Déry fait état du plan stratégique national 2019-2024; de nos activités au plan de la défense des intérêts; du recrutement et de la rétention; de l'impact de la pandémie COVID-19; et des priorités 2021-2022. Il termine en remerciant les bénévoles hors conseil d'administration ainsi que les administrateurs de la Section pour leur contribution et ouvre le plancher aux questions.

M. Julien Bourdeau demande si la prolongation d'un an de certains mandats plutôt que de tous les mandats au CA a été soumise à un vote quelconque. Sinon, quel fut le processus de décision (une clause de mesure d'urgence?) et l'acceptation par les membres concernés ? M. Déry passe la parole à M. Lambert, qui confirme que toutes les sections de l'Association ont fait face à la même problématique, puisqu'il n'était pas possible de se rencontrer en présentiel. Face à l'impossibilité pour toutes les sections de procéder avec une Assemblée des membres en avril dernier, des prolongations de mandats ont été entérinées, appuyées par des avis légaux des conseillers juridiques du bureau national. La section Outaouais a tenté de tenir son assemblée annuelle des membres en octobre 2020, mais n'a malheureusement pu obtenir quorum. Conséquemment, les mandats de tous les administrateurs ont été prolongés jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

Mme Edith Gendron demande, dans le contexte de la stratégie nationale pour le Rayonnement 338, si l'Association a une position à la suite du budget fédéral concernant la création de deux classes d'aînés, soit les 75 ans et plus avec majoration de 500\$ et ceux de 60 à 74 ans qui n'ont pas droit à cette mesure. M. Lambert confirme que la question est actuellement à l'étude par la Direction de la défense des intérêts du bureau national, puisque ces informations viennent tout juste d'être rendues publiques lors du dépôt du budget fédéral. Des analyses et consultations suivront. On confirme aussi qu'une question similaire à la question de Mme Gendron a déjà été adressée à la ministre des Aînés, Mme Blais.

M. Déry mentionne avoir reçu deux questions par courriel de Mme Patricia Gareau-Legault et demande à nos collègues du bureau national d'y répondre. La première, « A quelle fréquence l'ANRF fait-elle une révision du plan dentaire? » M. Lambert informe qu'aucune révision du régime dentaire n'a été effectuée depuis sa création, il y a de cela 20 ans. Il semble que les gouvernements successifs aient négligé de prévoir des augmentations des couvertures et des coûts. Un sondage a été mené auprès de nos membres pour mieux comprendre leurs besoins en soins dentaires et le résultat du sondage a été présenté au Conseil d'administration du régime de soins dentaires par notre représentant des retraités, M. Ted Young, administrateur au Conseil national de l'Association. Nous continuons de pousser le président du Conseil du Trésor, son personnel, ainsi que les cadres supérieurs du secrétariat à mettre à jour le Régime de soins dentaires pour au moins refléter les changements obtenus grâce à l'arbitrage sur le plan des employés. Les régimes dentaires pour retraités sont de plus en plus rares au Canada, ce qui fait de notre régime une bête rare et rend difficile la comparaison des régimes de soins dentaires. Nous devons donc être prudents dans la façon de procéder, car cela fait de notre régime une cible potentielle. Cela dit, le régime est une question urgente pour l'Association qui travaille à obtenir des améliorations à sa couverture.

La deuxième question de Mme Gareau-Legault, « Étant donné que nous n'avons pas l'assurance-voyage de Johnson, prévoit-on rembourser les adhérents à cette assurance? ». M. Lambert répond qu'à l'automne passé, MÉDOC a envoyé une trousse d'information à tous ses adhérents, contenant

tous les détails concernant leur assurance-voyage, en les avisant alors qu'ils avaient jusqu'au 5 mars 2021 pour annuler leur police d'assurance s'ils le désiraient, mais qu'aucun remboursement ne serait effectué.

Élection des administrateurs

- **Rapport du comité de mise en candidatures**

M. Jacques Lambert, président du comité de mise en candidature et des élections, réfère les membres à la partie six de nos règlements administratifs sur les élections de la Section. Comme déjà mentionné, dans le cadre de la pandémie en 2020, le Conseil national a décidé de prolonger d'une année le mandat des administrateurs et administratrices, puisque la section, faute de quorum, n'a pu tenir son assemblée des membres en 2020. Conséquemment, tous les postes se retrouvent en élection cette année. Afin de rétablir l'ordre des mandats des administrateurs, six postes seront en élection pour un mandat de deux ans et cinq pour un mandat d'un an. Six candidatures ont été reçues.

Administrateurs sortants désirant renouveler leur mandat :

- Donald Déry – mandat d'un an;
- René Caron – mandat d'un an;
- Jacques Lecompte – mandat de deux ans.

Nouvelles candidatures reçues :

- Michelle Page – mandat d'un an;
- Andrée Lise Provost – mandat de deux ans;
- Michael MacNeil – mandat d'un an.

M. Lambert sollicite les mises en candidatures du plancher. Aucune candidature n'est soumise par l'assemblée. Conséquemment, M. Lambert déclare la période de mise en candidature close.

- **Élections**

M. Lambert poursuit en demandant à chacun des candidats ci-haut mentionnés s'ils acceptent leur mise en candidature. Chacun et chacune accepte. Puisqu'il n'y a que six candidats pour onze postes, M. Lambert déclare élus par acclamation les six candidats et candidates en les remerciant beaucoup pour leur engagement à l'endroit de l'ANRF, section Outaouais.

M. Ghislain Dussault demande s'il serait possible, puisqu'il n'y a que six candidats pour onze postes, que tous les nouveaux administrateurs s'engagent pour un mandat de deux ans. M. Lambert explique que les candidats ayant choisi la teneur de leur mandat, la question pourra être revisitée l'an prochain, nous permettant ainsi de respecter le choix des candidats.

M. Robert Paquet demande ce qu'il se passe maintenant, vu que seulement six postes ont été pourvus et qu'il en reste cinq vacants. M. Lambert confirme que la Section est toujours à la recherche de bénévoles. Les intéressés peuvent montrer leur intérêt auprès du nouveau Conseil d'administration.

M. Déry poursuit en invitant les six candidats élus à se réunir en salle virtuelle durant la présentation du président de l'Association, afin d'assigner les postes qui seront occupés par les nouveaux administrateurs.

Présentation des enjeux actuels et de ceux reliés à la vision de l'Association d'ici 2030

M. Soulière débute sa présentation en soulignant le grand défi auquel fait face le nouveau conseil d'administration de la Section, à la suite de la démission plus tôt cette année de plusieurs

administrateurs. Il poursuit en mentionnant que d'ici quelques semaines, le (ou la) nouveau Directeur général de l'Association pourra être annoncé, à la suite du départ de M. Coakeley. Il invite les membres à se familiariser avec le budget fédéral et de ses possibles implications pour nous. Il mentionne que plusieurs des mesures annoncées font partie des recommandations faites par l'Association, plus spécifiquement dans les dossiers de soins à long terme et de vieillissement à la maison. Chapeau aux gens impliqués. Il mentionne le projet Rayonnement 338 comme étant essentiel pour le succès que nous connaissons. Il réitère les demandes d'ajouts au plan dentaire faites par certains membres, en leur rappelant que pour chaque dollar d'augmentation de prestations, 50 sous viennent de nos poches. Le plan doit demeurer rentable. Au niveau du plan de soin de santé, les négociations sont en cours. M. Soulière s'occupe personnellement de ces négociations, non seulement au nom des membres, mais pour tous les retraités au Canada. L'Association a perdu plusieurs membres à cause de la pandémie. Il incite les participants à recruter des membres afin de nous donner le pouvoir d'influence qui fera bouger les choses. L'Association se fait un honneur de garder ses membres bien informés sur tous les sujets d'actualité d'intérêt pour les aînés et retraités. Il termine en reconnaissant l'énorme contribution de Mme Joane Miron, devenue bien malgré elle, notre experte avec l'application Zoom, ainsi que le travail acharné de tous les employés de l'Association en ces temps difficiles de pandémie.

À la suite de la présentation de M. Soulière, M. Lambert annonce l'attribution des postes au sein du nouveau conseil d'administration de la section Outaouais et remercie ses administrateurs pour leur implication :

Donald Déry, président
Andrée Lise Provost, vice-présidente
René Caron, trésorier
Jacques Lecompte, secrétaire
Michael MacNeil, Agen local de défense des intérêts (ALDI)
Michelle Page, responsable des communications

Prix de participation

Six prix de présence (paniers-cadeaux d'une valeur d'environ 60\$) ont été tirés parmi les participants toujours présents à l'Assemblée. Les gagnants sont Julien Bourdeau, Édith Gendron, Hélène Lecavalier, Robert Leduc, Melita Link, et André Thivierge. Félicitations aux gagnants.

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour ayant été complété, M. Déry propose de lever l'assemblée, appuyé de M. Robert Leduc. L'assemblée est levée à 12h20.

Président de l'Assemblée, M. Donald Déry

Date

Secrétaire de l'Assemblée, M. J.L. Jacques Lecompte

Date

**PARTICIPANTS DE LA 29^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
RETRAITÉS FÉDÉRAUX – SECTION OUTAOUAIS**

ADMINISTRATEURS ET PERSONNEL DE LA SECTION		
1	Donald Déry	Président
2	Jacques Lecompte	Secrétaire
3	René Caron	Trésorier
4	Pierre Laflamme	Administrateur
4	Guyline Ross	Gestionnaire des programmes et services

MEMBRES EN RÈGLE DE LA SECTION OUTAOUAIS			
5	Adéodat Ross	23	Louise L. Burke
6	André Rousseau	24	Lucie Cardinal
7	André Thivierge	25	Melita Link
8	Andrée Lise Provost	26	Michael MacNeil
9	Anne-Marie Dion	27	Michel Caron
10	Céline Jette	28	Michelle Page
11	Christine Dumoulin	29	Monique Beaudoin
12	Daniel Dion	30	Murielle Allain
13	Édith Gendron	31	Murielle Lajoie
14	Enos Lombard	32	Nicole Tremblay
15	Ghislain Dussault	33	Pierre Bégin
16	Guy Gaumont	34	Rachelle Charron
17	Hélène Lecavalier	35	Robert Leduc
18	Hélène St-Jacques	36	Robert Paquet
19	Jacques Laflamme	37	Roberta Schwalm
20	Jacques Lefebvre	38	Roland Blondin
21	Jocelyn Cousineau	39	Serge Pelletier
22	Julien Bourdeau	40	Sylvie Turcotte

PARTENAIRES INVITÉS		
	Jean-Guy Soulière	Président, Retraités fédéraux
	Jacques Lambert	Directeur national pour le District du Québec
	James Nicholson	Directeur national pour le District du Québec
	Marc-André Monette	Firme comptable Monette Fortin Tremblay Inc.
	Joane Miron	Agente spécialiste et assistance technique Zoom